

la lettre

N°3 Décembre 2009

d'Alain Fouché



EDITO

« Bonne année 2010 à tous »

Nous arrivons à l'aube d'une nouvelle année. Tous les pays industrialisés du monde connaissent maintenant des difficultés. De ce fait, de très nombreux travailleurs et familles sont concernés. Au fil de 2009, j'ai soutenu les projets des collectivités, des associations, j'ai été attentif et ai aidé toutes celles et ceux qui ont pu connaître des difficultés.

Espérons que 2010 soit meilleure. Je continuerai à m'investir avec acharnement au niveau local et national pour soutenir les projets et les souhaits justes des habitants.

J'adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux et particulièrement à celles et ceux qui souffrent. Qu'ils sachent que comme toujours, ma porte leur est ouverte. Plus que jamais la solidarité doit s'exercer.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle lettre que je finance personnellement comme je l'ai déjà indiqué.

Avec mes sentiments dévoués et amicaux.

Alain FOUCHÉ
Sénateur de la Vienne
Président du Pays Chauvinois

En séance



Suppression de la Taxe Professionnelle

Avec Jean-Pierre RAFFARIN

nous avons obtenu des garanties : mais restons vigilants.



Avec **22 autres sénateurs**, nous avons pris l'engagement de ne pas voter le texte en l'état. Si nous étions d'accord pour **l'allègement fiscal des entreprises**, nous contestons les modalités de la réforme concernant les finances locales. Avec la commission des finances du Sénat nous avons radicalement **changé la loi**. Nous avons instauré une période probatoire de 6 mois, au cours de laquelle nous attendons les simulations avant le vote définitif de ce texte. **Nous avons renforcé le bloc communal**, avec l'augmentation de la contribution sur la valeur ajoutée au bénéfice des communes passant ainsi de 20 % à 26,5 %. Nous avons amélioré l'autonomie financière des collectivités territoriales de **8 Milliards**

d'euros. Nous nous sommes aussi engagés pour la péréquation aux bénéfices des territoires fragiles, la période probatoire nous permettra d'être attentifs pour mettre en place un système compensatoire. Dans la Vienne, la centrale de Civaux alimente ce fonds à hauteur de 18 Millions d'euros, qui sont reversés à quelques 250 communes du département. Ce fonds doit être entièrement compensé pour la survie de nos communes. Avec les 22 autres cosignataires de la tribune sur la taxe professionnelle il y a quelques semaines, **nous soutenons ces élus locaux** qui font vivre au quotidien la « république décentralisée ». Tout ceci dans l'intérêt des territoires.



Alain FOUCHÉ n'a pas voté le projet de loi fiscalisant les indemnités du travail

Dans le cadre du budget 2010, les Sénateurs se sont prononcés pour la fiscalisation de 50 % des indemnités des accidentés du travail. Alain FOUCHÉ a défendu l'idée qu'il n'était pas équitable de considérer que ces indemnités faisaient partie d'une niche fiscale comme l'a laissé enten-

dre **Jean-François COPÉ** qui demandait une fiscalisation à 100 %. Les accidentés du travail sont essentiellement des travailleurs à revenus modestes, leurs indemnités représentent seulement 60% de leur salaire, **il est donc aberrant de les imposer.**



Le Plan photovoltaïque dans les exploitations agricoles

Alain FOUCHÉ a interpellé **Bruno LEMAIRE**, Ministre de l'Agriculture, sur l'évolution de la **réglementation du plan photovoltaïque** dans les exploitations agricoles. Le Ministre a réaffirmé qu'il s'engageait à ce que le monde agricole prenne toute sa place dans le développement de l'énergie photovoltaïque. Toutefois, il a précisé que **ce développement ne doit en aucun cas nuire à la préservation des terres agricoles** et des intérêts des agriculteurs. Un engagement fort du Ministre sur le terrain des énergies renouvelables qui permettra une modernisation des exploitations agricoles.



Le Sénat attire l'attention sur la couverture en téléphonie mobile dans les zones rurales

En France et dans notre département, la couverture en téléphonie mobile n'épargne pas la ruralité. Le Sénat a attiré l'attention de **Michel MERCIER**, Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du territoire sur les difficultés de couverture en téléphonie mobile sur ces territoires. Un bilan qui a été effectué durant l'été 2009 montre que 97,6 % de la **population et non du pays** est cou-

verte par les trois opérateurs mobiles. Il reste donc une partie de cette population qui réside en zone grise, couverte par seulement un ou deux opérateurs. Ces zones sont exclusivement rurales. A l'occasion du déploiement de la téléphonie mobile de troisième génération, **l'Etat a demandé aux opérateurs de partager leurs infrastructures** pour améliorer la couverture mobile.



Le Sénat a examiné une proposition de loi faisant évoluer le PACS

Le 9 Décembre dernier, le Sénat a examiné une proposition de loi du groupe communiste tendant à renforcer les droits des personnes liées par un **pacte civil de solidarité**. Depuis la création de ce dispositif sous le **gouvernement JOSPIN** en 1999, ce sont plus d'un Million de contrats qui ont été conclus, dont 146.000 en 2008. Cette forme d'union est très différente juridiquement du mariage. C'est un contrat enregistré au greffe du tribunal d'instance, laissant aux partenaires la possi-

bilité de le conclure, de le modifier ou de le dissoudre librement. Selon Alain FOUCHÉ, cette nouvelle proposition est une avancée certaine mais elle nécessite des aménagements. Elle sera examinée plus tard. Le Sénateur s'est donc abstenu lors du vote.



La HALDE

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité est une autorité administrative indépendante créée par une loi en décembre 2004. Elle est chargée d'aider toute personne à identifier des pratiques discriminatoires et à les combattre, elle mène de nombreuses actions pour promouvoir l'égalité des chances, notamment **lors des embauches**. Dans le cadre du projet de loi de finances, les députés avaient voté un amendement qui limitait la hausse du budget de fonctionnement de l'autorité à 1% au lieu de 11,3%, **Le Sénat s'est prononcé contre**. Les crédits sont donc rétablis pour 2010.



Environnement

Le Grenelle de l'environnement a été voté par le Parlement

Plan Déchet 2009-2012

Le Grenelle de l'environnement met en œuvre ce Plan pour la réduction de la production de déchets et le développement du recyclage. Ses objectifs sont multiples :

- baisser de 7% la production de déchets ménagers sur les 5 prochaines années ;
- augmenter leur taux de recyclage ;
- diminuer la quantité de déchets incinérés et stockés pour réduire les nuisances environnementales.

Pour cela, il est nécessaire de **sensibiliser la population et les fabricants** sur les conséquences négatives des déchets sur l'environnement. Leur encadrement est indispensable pour un meilleur recyclage.

Les enjeux climatiques d'aujourd'hui doivent engager tous les pays du monde dans le respect d'accords communs visant notamment à réduire les effets de serre pour lutter contre le réchauffement climatique. Le **sommet de Copenhague** était un premier essai pour faciliter une entente entre les pays industrialisés et ceux en développement pour le respect de l'environnement. Chacun doit prendre ses responsabilités pour l'avenir des générations futures.

Trois films ont été réalisés sur les risques climatiques, « Le syndrome du Titanic », de **Nicolas HULOT**, « Une vérité qui dérange », d'**AL GORE**, Vice Président Américain et « Home » de **Yann Arthus BERTRAND**.

*« Nous sommes en train d'épuiser ce que la nature nous offre »
Yann Arthus Bertrand*

SONDAGE
88 % des Français se disent prêts à modifier leurs modes de vie pour plus d'écologie.



A l'écoute des agriculteurs

Alain FOUCHÉ a reçu une délégation de représentants du syndicalisme agricole, notamment les présidents de **la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs**, afin d'évoquer le projet de loi de Modernisation de l'Agriculture. **Leurs inquiétudes sont nombreuses**, ils souhaitent entre autre une stabilisation de leurs revenus (évolution de la Dotation pour aléas), et la création d'un observatoire des prix et des marges. La situation de l'agriculture révélée par la crise du lait, mais aussi par les différents rassemblements de syndicats agricoles invite le gouvernement à réformer. De nombreux engagements ont été pris résultants des discussions avec les organisations syndicales afin d'apporter sécurité et simplification administrative aux agriculteurs et de renforcer leur position face aux distributeurs. Le texte sera déposé au **Parlement avant Noël**, des modifications pourront être apportées au cours de son examen qui aura lieu en début d'année. Les parlementaires étudieront de près les promesses du gouvernement. La volonté de l'agriculture française est de se moderniser pour faire face aux nouveaux défis qui l'attendent.

Le point sur la Maison de l'Emploi du Pays Chauvinois

Alain FOUCHÉ a interpellé **Laurent WAUQUIEZ**, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, il y a peu, pour sauver la structure de Chauvigny. Les avancées sont probantes puisque **Aude CAULLIEZ**, nouvelle chargée de mission à la Maison Départementale de l'Emploi de la Vienne, assure des permanences les mardis et mercredis ainsi qu'un jeudi sur deux. En complément, **deux conseillères Pôle Emploi** reçoivent chacune sur rendez vous 4 jours par semaine, ce qui permet une présence sur le territoire 5 jours sur 7. **Emilie SARRAZIN**, animatrice de la MDEF est présente au quotidien pour orienter les demandeurs. Les choses se stabilisent progressivement. Les démarches du Sénateur auprès du Ministre et du Préfet ont été **utiles** pour les demandeurs d'emploi.

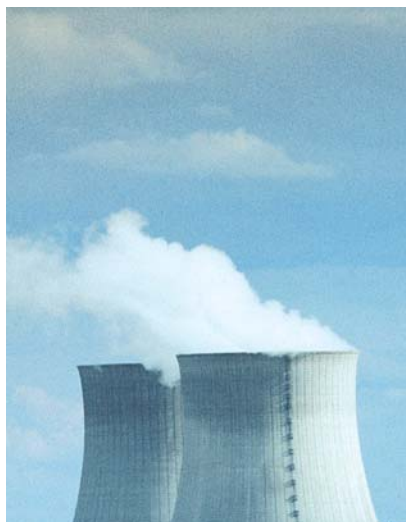
Inauguration du Club House de Valdivienne

Le 19 Novembre dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle du Club House de Valdivienne en présence du Maire, **Roland LAURENDEAU** et de plusieurs élus du conseil municipal ainsi que du président du district de football. Les travaux ont coûté 150.000 € financés par la commune et d'autres partenaires, en particulier la Taxe Professionnelle de Civaux. C'est l'aboutissement d'un programme complet avec la remise aux normes du terrain et de l'éclairage. Le Président du club, **Gérard CHEDANNE**, les bénévoles et les joueurs sont très satisfaits de ces rénovations.



La Taxe Professionnelle du nucléaire

La centrale nucléaire de Civaux reverse aujourd'hui plus de **18 Millions d'euros** de Taxe Professionnelle au fonds départemental de péréquation, qui est réparti pour une part aux communes d'accueil et pour l'autre part aux communes plus défavorisées du département. Dans la Vienne, ce sont **250 communes** qui sont concernées, c'est un atout financier non négligeable pour la réalisation de leurs budgets. **Pour 2010**, il n'y aura aucun changement. **Pour 2011**, un nouveau mécanisme sera mis en œuvre à la suite des simulations qui seront rendues par le gouvernement en milieu d'année. Alain FOUCHE est intervenu en



séance auprès du gouvernement pour **obtenir le maintien de ces fonds**. Tout ceci pour permettre aux communes de pouvoir bénéficier des retombées financières d'EDF. Lundi 14 Décembre, la Commission Mixte Paritaire composée de Sénateurs et de Députés a approuvé en grande partie **les propositions du Sénat**. Les élus ont décidé que les sommes librement réparties par les départements en faveur des communes soient versées directement aux Fonds Départementaux de Péréquation de la Taxe Professionnelle. Nous sommes tous satisfaits de ces avancées mais nous suivrons de près leurs évolutions.

t é l é g r a m m e

Alain FOUCHÉ créé son profil FACEBOOK



Alain FOUCHÉ investit le réseau social FACEBOOK. Retrouvez toute l'actualité mise à jour au quotidien, pour tout connaître de ses activités.

Une vie sans télé avant l'âge de 3 ans ?

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel lance une campagne de sensibilisation quant aux **dangers du petit écran pour les enfants de moins de 3 ans**. Selon cette institution, regarder la télévision avant 3 ans peut entraîner retards de langage, troubles du sommeil et de la concentration.

Depuis le 1^{er} novembre 2008, les chaînes françaises ne peuvent plus proposer des programmes visant les enfants de moins de 3 ans.

La campagne de sensibilisation qui a débuté le 20 novembre dernier coïncide avec le 20^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant.

L'association LECRIT

L'association Lire-Ecrire-Calculer-Répondre-Informer-Transmettre (LECRIT) a pour objectifs de permettre à des personnes en difficultés **d'acquérir les savoirs de base** (lecture, écriture, calcul...) ou de préparer à l'examen du code de la route. Tout ceci afin de rompre l'isolement, de favoriser la **réinsertion professionnelle** et de lutter contre l'exclusion. En 2009, près de 40 personnes y ont été accueillies. Divers financements publics sont apportés à **cette institution qui mérite d'être soutenue**.

LECRIT - 4, rue de la Paix - 86300 CHAUVIGNY
Tél/Fax : 05.49.46.48.33 - LECRIT@free.fr

L'EHPAD de Chauvigny

Nous avons déjà évoqué les problèmes liés à l'EHPAD des Marronniers (Maison de Retraite) de Chauvigny, qui



Site des Sables.

ne correspond plus aux attentes des résidents et du personnel. Mon attention a été attirée sur ces difficultés et je me suis personnellement impliqué avec d'autres élus pour obtenir la **totalité du financement** de l'opération dont celui de l'Etat qui devait intervenir à hauteur de 1 Million d'euros. Il attribuera finalement 1,7 Millions d'euros. Il a été convenu que la municipalité mette à disposition un terrain : le choix retenu par les élus est **celui des Sables**, près de l'ancienne gare. Ce qui satisfait tout le monde.

LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger – BP 46 – 86300 CHAUVIGNY

Courriel : a.fouche.chauvigny@cg86.fr – Tél. 05 49 41 05 53 – Fax 05 49 41 11 06

